

répondu au premier et j'ai conféré avec le groupe de personnes en question.

**M. Lewis:** A quoi cette réunion a-t-elle abouti?

**L'hon. M. Jamieson:** Il n'y a pas eu de réponse—et je sais qu'une réponse est en train d'être mise au point; j'ignore seulement si elle a déjà été envoyée—parce que des démarches avaient été faites pour connaître de façon précise les intentions du CN. J'ai le regret de dire qu'il ne semble pas possible d'acheminer présentement d'autre fret par cet itinéraire.

**M. Lewis:** Le ministre a-t-il discuté avec les autorités du CN de la possibilité de grouper toutes les marchandises expédiées sur Saint-Jean sur un seul navire qu'on pourrait décharger au dépôt de transit?

**L'hon. M. Jamieson:** Oui, on a parlé de différentes solutions de rechange. Mais, à la vérité, le volume global actuel des marchandises à destination de la province n'est pas suffisant pour alimenter les services aux différents ports d'entrée et le genre de détournement qu'on propose aurait simplement pour résultat de transporter le chômage d'un endroit à l'autre. Autrement dit, le principal objectif, c'est d'obtenir un trafic plus achalandé, et c'est dans ce sens que nous nous activons.

### LES FINANCES

#### QUÉBEC—DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES 200 MILLIONS DE DOLLARS PERÇUS AU TITRE DE L'ASSURANCE MALADIE

[Français]

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il informer la Chambre si lui ou son gouvernement ont reçu une mise en demeure du gouvernement du Québec, visant à la récupération d'un montant de 200 millions de dollars perçu au titre de l'assurance maladie?

**M. l'Orateur:** J'ai l'impression que cette question a déjà été posée. Si je me trompe, le très honorable premier ministre pourrait répondre à l'honorable député.

**M. Fortin:** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec intérêt ce que vous venez de dire et je constate, en lisant le compte rendu officiel des débats de la Chambre des derniers jours, que cette question n'a pas été posée et qu'il s'agit ici, en fait, d'une mise en demeure du gouvernement du Québec.

Je désire donc savoir si le gouvernement fédéral a reçu, de la part du gouvernement du

Québec, une certaine mise en demeure relativement à ces 200 millions de dollars?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, une demande et non pas une mise en demeure a été faite, lors de la dernière conférence fédérale-provinciale, à ce sujet. Si l'honorable député fait allusion à une forme particulière de mise en demeure, je dois répondre par la négative. A mon avis, il n'y en a pas eu, parce que, quand la demande a été faite au gouvernement fédéral, celui-ci a répondu que le régime d'assurance-santé avait été institué par le gouvernement fédéral, à la suite de consultations avec le gouvernement du Québec. Il est regrettable, pour la province de Québec, que le gouvernement actuel ait mis tant de temps à mettre ce régime en vigueur, mais nous nous réjouissons à la pensée que ce régime d'assurance-santé, grâce à l'argent du gouvernement fédéral, bénéficiera aux citoyens du Québec à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

**M. Fortin:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre, que je remercie de sa longue réponse des plus intéressante.

Y a-t-il actuellement un groupe de spécialistes du gouvernement fédéral qui étudient cette question, de concert avec les fonctionnaires provinciaux?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur le président, la réponse à cette question en particulier est non, mais l'honorable député fait peut-être allusion à certains rapports entre les fonctionnaires fédéraux et les fonctionnaires provinciaux, à l'effet que nous essayons actuellement de transférer une somme de 12 millions de dollars à la province de Québec au titre de l'assistance aux écoles techniques. Les autorités du Québec refusent d'accepter cette somme, sous prétexte qu'elles ne veulent pas dire à la population que cet argent vient du gouvernement fédéral. Alors, si la province de Québec refuse de recevoir ces 12 millions de dollars, c'est son problème.

### LA FISCALITÉ

#### LE LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME FISCALE—LE GOUVERNEMENT ET LES CRITIQUES

[Traduction]

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle a trait au rapport paru dans la presse du matin comme quoi les députés libéraux de la Chambre ont soulevé de sérieuses objections touchant divers articles du Livre blanc et qu'on a espoir que le ministre vienne à résipiscence. Voudrait-il dire si, oui ou non, il est en mesure